



## Conseil économique et social

Distr. générale  
17 décembre 2015  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de la condition de la femme

#### Soixantième session

14-24 mars 2016

#### Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale

#### sur les femmes et à la vingt-troisième session

#### extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée

« Les femmes en l'an 2000 : égalité des sexes,

développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle »

### **Déclaration présentée par la Fédération internationale des travailleurs sociaux, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social\***

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

---

\* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



## Déclaration

La Fédération internationale des travailleurs sociaux soutient l'autonomisation des femmes dans le contexte du développement durable comme thème de la soixantième session de la Commission de la condition de la femme. La Fédération, qui représente des associations professionnelles implantées dans 110 pays, œuvre à la promotion du travail social partout dans le monde (FITS, 2015a).

Elle a pour objectifs de promouvoir le travail social en tant que profession, de créer des associations nationales de travail social et de soutenir la participation des travailleurs sociaux dans la planification, les politiques et la formation pour tous dans un cadre durable (FITS, 2006). La Fédération collabore régulièrement avec d'autres organisations internationales dans le but d'adopter et de défendre les principes de base du travail social, et s'engage également à promouvoir l'égalité sociale et économique, la dignité et la valeur des populations, à travailler dans le sens de la durabilité environnementale et à renforcer la reconnaissance de l'importance des relations humaines (Programme mondial, 2012). L'engagement de la Fédération à réaliser ces objectifs se traduit par son soutien et son implication dans la formulation des objectifs de développement durable en 2015 (Nations Unies, 2015). En outre, elle soutient la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, ainsi que la Déclaration et le Programme d'action de Beijing qui proposent tous des objectifs pour mettre fin à la discrimination et améliorer la condition de la femme (Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, 1979 ; Nations Unies, 1995).

## Problèmes

### Égalité des sexes

L'égalité des sexes est un facteur essentiel dans la voie vers l'autonomisation des femmes. L'élimination des obstacles sexistes et la mise en œuvre de programmes et de politiques durables permettront d'assurer un changement durable. L'égalité des sexes n'a été officiellement acceptée aux Nations Unies que lors de la Conférence mondiale sur les femmes de 1995 à Beijing (ONU-Femmes, 2015). Vingt années plus tard, l'inégalité de genre est toujours omniprésente dans le monde. Bas salaires, peu de perspectives en matière d'éducation et discrimination fondée sur le sexe généralisée sont toujours le lot quotidien des femmes (ONU-Femmes, 2015). Les objectifs de développement durable représentent un effort mondial pour atteindre l'égalité des sexes d'ici 2030 (Nations Unies, 2015).

L'élimination de la violence à l'égard des femmes représente une grande priorité pour la Fédération dans le contexte de l'égalité des sexes. 35 % des femmes à travers le monde ont subi une forme de violence physique ou sexuelle dans leur vie. Plus de 700 millions de femmes dans le monde d'aujourd'hui ont été mariées avant l'âge de 18 ans, tandis que 120 millions ont connu un certain type de mutilation génitale féminine. Les femmes et les filles victimes de trafic représentent 55 % des victimes du travail forcé dans le monde (OMS, 2013). Les 9 sous-objectifs du 5<sup>ème</sup> objectif de développement durable traitent de cette violence physique systémique et structurelle généralisée à l'égard des femmes (Nations Unies, 2015).

### **Accès aux soins de santé**

L'accès de toutes les femmes à des soins adéquats est un autre aspect essentiel à l'autonomisation. À l'heure actuelle, de nombreuses femmes peuvent trainer une maladie chronique car elles ne bénéficient pas de soins appropriés tout au long de leur vie (FITS, 2012). Les femmes acquièrent une forme de pouvoir lorsqu'elles disposent d'options de soins pour elles-mêmes et leurs familles. Une femme en bonne santé est plus apte à poursuivre des études et des objectifs de carrière et à prendre soin de sa famille. Par conséquent, il est dans le meilleur intérêt de l'ensemble de la communauté de rompre le cycle des maladies.

La Fédération accorde une importance essentielle à l'accès des femmes aux soins de santé adéquats. Sa politique stipule que l'accès aux soins de santé est crucial pour prévenir les décès chez les femmes et les enfants dans le monde entier (FITS, 2012). Les séquelles et les décès dus à la grossesse demeurent un problème qui mérite une attention mondiale. L'appui de la Fédération aux objectifs de développement durable témoigne de son dévouement à cette cause, à l'image de l'objectif 3 qui se consacre spécialement à la bonne santé et au bien-être (Nations Unies, 2015).

Refuser aux femmes l'accès à des services de santé adéquats équivaut à une violation des droits de l'homme. Nombre de femmes dans le monde manquent d'options qui pourraient les aider à exercer leurs droits en matière de reproduction. L'accès à la contraception à l'échelle mondiale est une autre action d'autonomisation à même de permettre aux femmes d'avoir un meilleur contrôle de leur corps. La politique de la Fédération sur les femmes soutient résolument un meilleur accès aux soins pour réduire la mortalité, ce qui cadre avec les objectifs de durabilité également fixés (FITS, 2012).

### **Autonomisation économique**

Soutenir et conforter les femmes dans leur rôle d'agents économiques est une étape importante vers leur autonomisation et pour l'avènement d'une planète plus durable. La Fédération soutient que l'élimination de la discrimination fondée sur le sexe sur le lieu de travail, l'offre d'un salaire égal pour un travail égal et l'ouverture de tous les secteurs de l'économie aux femmes sont des aspects essentiels du développement durable et de la dignité des femmes (FITS, 2012). La discrimination fondée sur le sexe dans la sphère économique prend également des formes plus subtiles, y compris l'embauche fondée sur les préjugés et le « plafond de verre » qu'on retrouve souvent dans les lieux de travail à prédominance masculine, ce qui limite le potentiel salarial de beaucoup de femmes (FITS, 2012).

L'autonomisation économique des femmes nécessite un environnement dans lequel celles-ci ont accès à l'emploi, aux possibilités économiques et à une chance de participer à l'écologisation de l'économie mondiale, où qu'elles soient. En essayant de réunir ces conditions, les États Membres de l'Organisation des Nations Unies devraient progresser vers l'atteinte des objectifs 8 et 13 de développement durable, qui visent la création d'emplois décents et la croissance économique et l'adoption de mesures favorables au climat (ONU, 2015). La Commission de la condition de la femme indique que le lien entre les emplois fondés sur des technologies vertes et les femmes est essentiel pour assurer un avenir plus durable (Commission de la condition de la femme, 2015).

### **Éducation et formation**

Dans sa politique sur les femmes, la Fédération internationale des travailleurs sociaux établit que les possibilités d'éducation et de formation adéquates sont essentielles pour l'autonomisation économique des femmes (FITS, 2012). Les données de 2010 indiquaient que près de 61 millions d'enfants en âge scolaire dans le monde fréquentaient l'école primaire, parmi lesquels plus de la moitié étaient des filles (UNICEF, 2010). Dans un contexte où les salaires plus élevés sont de plus en plus associés à des emplois technologiques qui requièrent des études avancées, les disparités entre les sexes dans les écoles doivent être corrigées.

Les femmes ne doivent pas seulement avoir le droit d'aller à l'école, mais aussi de faire les études qui les préparent à l'emploi à des postes plus technologiques. Le bien-être et les avantages sociaux, des facteurs importants dans l'émancipation des femmes, sont de plus en plus liés à ces emplois salariés plus spécialisés (FITS, 2012). La plupart des objectifs de développement durable, en particulier ceux relatifs à l'éducation de qualité, au changement climatique et aux technologies propres, ont un lien direct avec une éducation de qualité qui prépare les femmes à participer plus activement à une économie mondiale plus verte (Nations Unies, 2015). La poursuite de ces progrès dans l'éducation des femmes servirait à la fois comme forme d'émancipation et stratégie pour la durabilité mondiale.

### **Résumé et recommandations**

Indépendamment de leurs conditions de vie, les femmes à travers le monde devraient avoir la possibilité de prospérer et de contribuer au développement durable de notre avenir mondial. L'égalité effective entre les sexes, la réduction de la violence à l'égard des femmes, l'accès aux services de santé, l'autonomisation économique, et l'éducation et la formation adéquates pour les femmes contribueront à faire avancer la société mondiale vers la réalisation des objectifs de développement durable tout en respectant les droits et la dignité de toutes les femmes. Ces principes fondamentaux sont au cœur de la mission de la Fédération internationale des travailleurs sociaux. Par conséquent, notre organisation soutient la Commission de la condition de la femme à travers les recommandations suivantes sur l'autonomisation des femmes en relation avec le développement durable :

- La mise en œuvre de politiques qui requièrent l'élimination des pratiques nuisibles ou violentes à l'égard des femmes (mariage forcé des enfants, violence du conjoint, mutilations génitales féminines, etc.);
- Le travail au sein de coalitions entre les Nations Unies et les organisations de la société civile pour aider à faire de l'accès aux soins une préoccupation majeure dans le monde entier. Une action spécifique doit être entreprise pour l'égalité d'accès aux soins de santé adéquats, en accordant une attention particulière à l'accès à la contraception;
- L'autonomisation économique et les possibilités d'éducation devraient être promues à travers un plaidoyer en faveur de la ratification à l'échelle mondiale de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, et de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing. Ce faisant, les chefs de gouvernement devront lever les obstacles et la

discrimination fondée sur le sexe au niveau structurel, qui constituent des freins à la réalisation des objectifs éducatifs et professionnels des femmes;

- Le soutien à l'Initiative des Nations Unies en faveur de l'éducation des filles pour promouvoir l'augmentation des possibilités d'éducation pour les filles;
  - L'égalité des sexes doit être une considération principale dans le soutien gouvernemental et de la société civil aux nouvelles industries technologiques, y compris les industries fondées sur l'énergie propre. Les voix des femmes devraient être une composante à part entière des concertations gouvernementales sur les mesures à prendre face au changement climatique et en faveur du développement durable.
-